

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018**

Confirmation du transfert en pleine propriété de la Zone d'Activités de l'Épinette à la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire indique que la Commune de Sainte-Foy a décidé, en 2015, d'étendre la zone d'activités économiques de l'Épinette située sur son territoire.

Conformément à la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » (à l'occasion de sa création - par fusion de deux EPCI - actée par arrêté préfectoral du 12 Décembre 2016), est devenue compétente pour toutes les zones d'activités le 1er Janvier 2017 et par conséquent, entre autres, pour celle de Sainte Foy.

Les conditions patrimoniales et financières de ce transfert ont été convenues ultérieurement, par délibération d'une part de la CA LSOA (du 19 Mai 2017) et d'autre part de la Commune de Sainte-Foy (du 14 Mars 2017). Ainsi, il a été convenu que :

- les terrains commercialisables étaient cédés (conformément à la possibilité offerte par l'article L. 5211-5 III CGCT) par la Commune de Sainte-Foy à la CA LSOA pour un montant de 264 000 euros (correspondant au solde de l'emprunt qui avait été contracté par la Commune pour acquérir les terrains).

Ce transfert a été opéré par acte notarié du 23 Novembre 2017.

- les biens du domaine public étaient mis à disposition de la Communauté d'Agglomération par la Commune de Sainte-Foy.

La présente délibération a pour objet de confirmer les conditions de ce transfert et de réitérer la délibération au vu de l'avis des Domaines rendu le 28/05/2018, confirmant ainsi le prix de cession de 264 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de :

- Confirmer la délibération du 14 Mars 2017 relative au transfert en pleine propriété de la zone d'activités de l'Épinette entre la Commune de Sainte-Foy et la Communauté d'Agglomération « les Sables d'Olonne Agglomération », en :

- Approuvant à nouveau le transfert en pleine propriété des terrains communaux disponibles de la zone d'activités économiques de l'Épinette située sur la Commune de Sainte-Foy sur la base de l'avis des domaines du 28 Mai 2018,
- Approuvant à nouveau les modalités financières et patrimoniales de transfert de la zone d'activités économiques de l'Épinette située sur la Commune de Sainte-Foy à la Communauté d'agglomération, par le transfert de la convention de crédit à moyen terme n°10000248642 souscrite auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée le 16 Juillet 2014.

Monsieur le Maire précise que cinq entreprises sont en attente pour acquérir des terrains dans la zone d'activités et évoque la réflexion de la Communauté d'Agglomération sur la réalisation de locatifs géré par des privés.

Dénomination des voies du lotissement « Les Hauts du Lac » (1^{ère} tranche)

Anne CHARRIER présente les propositions de la commission pour la dénomination des voies de la première tranche du lotissement « Les Hauts du Lac » : Rue Georges Clémenceau, Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Rue Simone de Beauvoir et Allée Marguerite Duras.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions.

Noël VERDON informe que cette première tranche comportera 30 parcelles dont 6 locatifs et qu'un chemin piétonnier longera la haie et se prolongera par la suite jusqu'au Parc de Loisirs.

Evolutions du centre équestre et du pôle équestre

Monsieur le Maire indique que le Club Hippique Sablais va passer le relais à de nouveaux opérateurs.

Il informe que des candidats se sont manifestés pour la reprise du Pôle Equestre Vendéen et que la Communauté d'Agglomération va décider de mettre fin à la régie lors du prochain conseil communautaire. Il ne s'agira donc plus d'une gestion publique mais d'une gestion privée (en AOT : autorisation d'occupation temporaire). Il précise qu'une association a été créée contre la mise en gestion privée et l'arrêt de la régie.

Point sur la situation de la MARPA

Monsieur le Maire rappelle les difficultés rencontrées à la MARPA l'année dernière.

Valérie DERVAL confirme que l'année 2017 a été difficile à cause d'un fort absentéisme et de ce fait, d'une explosion des frais de personnel. Elle informe que la situation au 31/07/2018 est positive et que le budget devrait être équilibré en fin d'année grâce à une meilleure gestion notamment de l'alimentation, une meilleure organisation et de nouveaux financements mais que ce budget reste sensible. Valérie DERVAL informe que les logements sont tous occupés et qu'il y a plusieurs personnes sur la liste d'attente. Elle rappelle que la MARPA va avoir 6 ans et que le matériel s'use ce qui va engendrer de futures dépenses.

Françoise GUILLONNEAU alerte sur le fait que le kinésithérapeute associé arrête son activité en fin de semaine et qu'il intervenait à la MARPA. Elle se demande comment cela se passera à l'avenir pour les résidents de la MARPA.

Valérie DERVAL rappelle que ce sont les résidents qui choisissent leurs professionnels de santé.

Point sur l'activité des Commissions :

• Commission de l'urbanisme :

- Noël VERDON informe des projets de lotissements privés en cours : 2 projets de lotissements rue du Petit Bois et 2 projets de lotissements à la Billonnière. Il précise qu'il y aurait 12 et 5 lots entre 450m² et 700m² à la Billonnière et que ce serait un nouvel argument pour mettre en place le réseau d'assainissement collectif.
- Il rajoute que Vendée Habitat va commencer les travaux du lotissement « Les Hauts du Lac » et que la commercialisation va suivre.
- André DEZOTEUX rappelle l'implantation de 2 bornes de tri sélectif (papiers et verre) rue du Moulin Moizeau et de 2 bornes sur un terrain communal rue du Chaigneau, proche du Château d'eau. Il explique qu'il faudrait renforcer le point rue du Chaigneau, où l'accès est sécurisé pour les véhicules, avec de nouveaux containers et supprimer les containers en bordure de route rue du Moulin Moizeau.
- Noël VERDON informe que Sainte-Foy sera équipé de la fibre optique au 2^{ème} semestre 2019 par Orange et qu'une réunion publique sera organisée. Il rappelle que l'objectif est le déploiement jusqu'au Parc de Loisirs. Il explique que 4 armoires seront disposées sur la Commune (3 vers le bourg et 1 à la Billonnière) et que c'est l'entreprise Eiffage qui réalisera les travaux.

• Commission de l'action sociale :

- Séverine BULTEAU énumère les actions prévues jusqu'en Décembre 2018 sur l'ensemble du territoire de l'agglomération avec « A l'abord d'âges » visant à accompagner les retraités vivant à domicile. Plusieurs actions seront gratuites et d'autres payantes, entre 3€ et 10€. Les actions à Sainte-Foy ont lieu les 18 et 20 Septembre 2018 « Préservez votre santé auditive » de 10h00 à 12h30 à la salle des associations, le 19 Octobre 2018 « Osez le bus » à 9h45 à l'arrêt de la Mairie et à 9h52 à l'arrêt de la Billonnière et tous les lundis des semaines impaires « Stimulez votre mémoire » à la Maison des associations.
- Elle informe que les inscriptions au dispositif Germaine sont complètes. 10 séances de 2h00 à 1€ auront lieu à la bibliothèque.

- Séverine BULTEAU explique le projet pédagogique « Dispositif gilet jaune » du CMJ. Les jeunes vont tourner 4 scénettes sur la Commune : 1^{er} tournage à la Billonnière le 12 Septembre 2018 et 2^{ème} tournage dans le bourg le 19 Septembre 2018.
- Séverine BULTEAU fait le bilan sur l'échange des « Sainte-Foy de France » qui s'est déroulé du 17 au 19 Août 2018 en Normandie. Les 32 foyens présents semblent satisfaits et ont fait de belles visites. L'année prochaine se sera à Sainte Foy de Longas en Dordogne.
- **Commission de l'économie et du tourisme :**
 - André DEZOTEUX informe qu'un projet d'école du cirque pourrait voir le jour au parc de la Landette.
 - Il informe que la course à pied « La foyenne » s'est déroulée avec succès le 12 Août 2018 avec 180 participants.
 - Jacques EL MELAICH annonce que l'association « Au fil de l'eau » va déterminer le montant à reverser à la MARPA dans la semaine car le bilan de la manifestation fait ressortir un bénéfice.
 - André DEZOTEUX déclare que le marché de l'été a manqué de fréquentation malgré la communication réalisée et la présence de 10 exposants.
 - Il signale que Madame ROISSE, fleuriste potentielle à Sainte-Foy abandonne son projet.
 - Il constate une difficulté de traitement des déchets au niveau de l'aire des camping-cars très fréquentée.
- **Commission de la communication et de la culture :**
 - Françoise GUILLONNEAU indique que les anciens combattants ont récupéré quelques photos, objets anciens, coupures de presse et cartes postales pour l'exposition à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 Novembre. Celle-ci se déroulera sur 3 jours et Françoise GUILLONNEAU proposera aux enfants des écoles d'y venir le lundi matin. Une veillée est organisée pour les décors et les recherches de photos continuent.
 - Elle travaille sur le prochain écho.
- **Commission de la voirie et des bâtiments :**
 - Valérie DERVAL explique qu'une porte du vestiaire de football a été remplacée et que les travaux du Foyer Rural pour la mise aux normes PMR se sont bien déroulés. Les travaux de voirie du mois d'Octobre concerneront la rue de la Billonnière et la rue des Prairies.
- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**
 - Michaël BOURGEOIS prévient du retard sur les travaux du nouveau restaurant scolaire qui devrait ouvrir à la rentrée de Février 2019.
 - Il fait le point sur la rentrée scolaire et la cantine : 120 élèves sont inscrits à l'école publique et 95 à l'école privée ce qui engendre un impact sur la cantine. Le nombre d'enfant à la cantine est en hausse, autour de 165 aujourd'hui contre 140 en 2017 ce qui rend l'organisation difficile notamment pour les très petits car il manque des tables (plus de 50 petits à partir de 2,5 ans). Il constate la hausse du paiement par prélèvement : 46 en 2016, 70 en 2017 et 91 en 2018 et informe que 48 enfants bénéficient de l'aide du CCAS.
- **Commission de l'administration et de l'état civil :**
 - Valérie DERVAL informe que sur 6 candidats convoqués le samedi 15 Septembre 2018 pour le remplacement de Jacques CANTIN, 4 seront présents. La Commune n'a reçu que 14 candidatures.
 - Elle annonce le départ à la retraite de Chantal BOUYER en 2019. Un recrutement va être lancé fin Septembre début Octobre. La Commune a déjà reçu des candidatures.
- **Centre Communal d'Action Sociale :**
 - Rémi BAROTIN informe que l'aide à la cantine pour l'année 2017/2018 représente 4 886,21€.

- Il explique que 2 membres du CCAS ont contacté les personnes âgées cet été et que des situations financières difficiles ont été constatées. Le CCAS a dû intervenir à 2 reprises en aides alimentaires et a engagé des frais de plus de 500€ pour le nettoyage d'une maison.

Questions diverses :

- Jean-Paul DUBREUIL relate la présence de Monsieur Yves AUVINET, Président du Conseil Départemental, des conseillers municipaux et des nouveaux prestataires médicaux à l'inauguration de la Maison de Services qui s'est déroulée le 4 Septembre 2018. Monsieur le Maire informe qu'il y a 2 professionnels à plein temps : l'ostéopathe et le podologue, et que l'autre local devrait être occupé partiellement par les infirmiers. Il rajoute qu'un psychologue s'est manifesté est serait intéressé pour une occupation partielle d'un local.
- Jean-Paul DUBREUIL évoque qu'un terrain est en attente pour une future pharmacie et demande à Séverine BULTEAU de se charger du dossier.
- Noël VERDON explique qu'une association de judo souhaite s'implanter sur Sainte-Foy le mardi soir au Foyer Rural. Il rajoute que l'association a déjà 10 inscriptions liées à sa présence au forum des associations.
- Jean-Paul DUBREUIL informe que la commune est équipée d'un broyeur et propose un rapprochement avec les riverains pour le mettre à disposition et réduire ainsi le volume des déchets.
- Maurice GENE BRIER explique qu'il y a 39 inscrits à la pétanque foyenne et que, par manque de place, les entraînements ont lieu sur les parkings. L'association demande d'agrandir les terrains. Noël VERDON informe que Jean-Pierre RICHARD cherche une solution. Maurice GENE BRIER informe qu'un voyage est organisé dans les usines Obut. Il rajoute que l'association des boules en bois compte 40 adhérents.
- Jacques EL MELAICH a participé à une réunion « Engagement Citoyen » avec une présentation des métiers de l'armée. Plusieurs foyens étaient présents sur les 150 participants. Une nouvelle manifestation est prévue le 20 Octobre 2018.
- Noël VERDON informe que deux logos des Sables d'Olonne Agglomération vont être posés sur la commune en Octobre 2018, l'un au Pôle Equestre Vendéen et l'autre sur la route de la Chapelle Achard.
- Noël VERDON rajoute qu'après le 31 Décembre 2018 la ligne Oléane de Sainte-Foy ne sera plus desservie.